

Magazine d'informations municipales
Juin 2012 / N°48



Naturellement
www.ondres.fr

ONDRES

Exposition

À LA UNE

Ondres, étape de la **vélodyssée** (p. 9)

Dossier : la forêt communale, un patrimoine privilégié (p. 11)

Terres de Rugby, l'exposition de l'été à Capranie
(photo de couverture & p. 17)

Sommaire

04. **Mairie**
Cérémonie du 8 mai 1945
Réunions publiques les 5 juillet et 16 août
Résultats des élections à Ondres
Conseil municipal du 8 juin 2012
Expression des groupes politiques
08. **Enfance & Jeunesse**
Le « Pass jeune » pour les 11-25 ans
Programme de l'été de la Maison des Jeunes
Programme de l'été du Centre de loisirs
09. **Environnement**
À Ondres, cet été
La Vélodyssée passe à Ondres
10. **Communauté de communes**
Le 15^e FESTIMAI
Troisième Programme Local de l'Habitat
11. **Dossier : la forêt communale**
Éditorial de Jean-Jacques Hustaix
Ondres et sa forêt
14. **Vie locale**
La Pinhèra de la Laguibe
Ondres en hesta, du 29 juin au 2 juillet !
Ils sont les champions !
AS Ondres, bilan de fin de saison
Petites nouvelles d'ECLAT
ACCA d'Ondres
Actualités du FEPO
17. **Culture**
Terres de rugby : l'exposition de l'été
Expo : la croisée des arts d'Aquitaine
Groupe de recherche en histoire locale
Bibliothèque
Latin'Ondres 3^e édition
Le gascon en partage
20. **Agenda de l'été 2012**
21. **Nature & Espaces verts**
Pailler ses plantes
22. **Informations pratiques**
L'éthylotest obligatoire
Campagne de démoustication
La navette de la plage
Surveillance de la baignade
Info conso, Calendrier des marées
Bus des fêtes de Bayonne
La RD 85
28. **Ondres d'hier à aujourd'hui**
Les pignères d'Ondres

ÉDITORIAL



Le débat électoral, aujourd'hui, est clos... Enfin (!), diront certains tant les outrances, les invectives, ont anéanti les messages... Dommage, penseront d'autres tant les sujets de fonds n'ont été qu'effleurés, comme inhibés par la crise. Ils ont pourtant un sens ces sujets, l'emploi, l'économie, le logement, l'éducation, l'environnement, l'intégration... et jusqu'au plus profond de nos villes et villages une réalité bien tangible.

Ondres, bien sûr, n'échappe pas à la règle et ces sujets se retrouvent au quotidien. À tous les étages de la mairie, à tous les niveaux de décisions et dans nombre de conversations qui animent la ville. Plusieurs dossiers arrivent à échéance et seront mis en débat au cours des enquêtes publiques ; je veux parler en particulier du « plan plage » et du parc commercial. Ces projets particulièrement structurants pour la commune vont permettre la création de plusieurs centaines d'emplois, mais seront aussi de nouveaux lieux de vie, de loisirs, de rencontres, d'échanges pour l'ensemble des Ondrais. Au niveau de l'éducation, les services municipaux, vent debout, s'activent pour la création d'une nouvelle classe pour la rentrée prochaine. Pour la préservation de notre cadre de vie, l'Office National des Forêts en partenariat avec la municipalité, dessine un nouveau contrat de gestion de la forêt communale.

Autant de sujets posés, débattus au niveau national, autant de réalités bien concrètes à l'échelon local, avec bien sûr le dossier de l'accès au logement. On espère tant pour nos propres enfants qu'ils puissent vivre à Ondres, mais sommes-nous prêts à partager l'espace et remettre en cause notre confort actuel pour cela... Contradictions, polémiques, assurément à mettre sur le compte du sel toujours renouvelé de la vie locale.

En cette fin juin le temps est venu pourtant de faire une pause et nul débat ne viendra troubler cette résolution.

Le changement nous a-t-on dit, c'est maintenant... Et maintenant à Ondres ce sera la fête locale, les casetas, les courses de vaches et les parties de pelote, le soleil et la plage, les repos et les petits matins qui durent.

Demain, ce sera en septembre et demain sera un autre jour, il sera temps de reprendre les débats.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Bernard CORRIHONS
Maire



Directeur de la publication : Bernard Corrihons. **Directeur de la communication :** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises, Muriel S. (la pinhèra de la Laguibe), Alastair Rae, Raymond Depardon. **Maquette :** Benjamin M. **Impression :** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.



Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40 440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact @ ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication @ ondres.fr, elles seront proposées à la publication.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Plus personne jamais ne témoignera de la guerre 14/18; de moins en moins nombreux sont ceux qui ont souffert de la guerre 39/45. Le temps poursuit son chemin sans jamais presser le pas... Il passe pourtant tellement vite le temps des témoins... Comme Raymond Aubrac et sa femme Lucie cinq ans auparavant, un à un ils s'éteignent et plus jamais ils ne diront l'horreur.

Le législateur a fait du 11 novembre la journée de tous les morts pour la France... mais il a maintenu les jours du souvenir, le 8 mai en est un, qui mit fin à la terrible deuxième guerre mondiale.

Il reste des traces concrètes de ce conflit sanglant, les blockhaus partiellement enfouis dans le sable, les pistes en ciment... on trouve encore ci et là, comme à Ondres il y a peu, des munitions négligemment oubliées. Et puis, il y a ces images des villes bombardées, des trains bondés de voyageurs sans retour, ces corps décharnés, ces morts entassés et jetés pêle mèle dans la fosse commune. Et puis, ces scènes de liesse, ces procès, ces sordides vengeances... la France avait bien trop souffert.

Faut-il toucher l'ignoble fond pour pouvoir reconstruire? Je revois avec la même émotion De Gaulle et Adenauer les premiers bâtisseurs, Mitterrand et Kohl



se prenant par la main, et les larmes de Kohl accompagnant Mitterrand à son dernier repos.

Alors, en ce 8 mai, nous sommes là pour rendre hommage à nos parents, à nos grands-parents, peut-être à nos arrières grands parents qui ont tant souffert... certains portent encore sur leur bras tout fripé le numéro de leur captivité écrit à l'encre indélébile.

Nous sommes là pour dire notre reconnaissance envers ceux qui ont su dépasser leurs haines et leurs passions pour construire un chemin apaisé.

Nous sommes là pour dire que de ce conflit naquirent de terribles idées... Hit-

ler en fut le chantre, ses généraux de terribles zéloteurs, Pétain, Laval et tellement d'autres, les traîtres honteux.

Nous sommes là pour dire que ces idées, ce sont la xénophobie, l'antisémitisme, l'esprit de puissance et de domination, la haine, l'exclusion, sans doute aussi le racisme et l'intolérance.

Combattre ces idées, c'est le devoir que nous devons aux martyrs de la guerre et à tous ceux qui ont tellement souffert. ■

Discours de M. Bernard Corrihons
Maire d'Ondres

PLAN PLAGE & ZAC LOGEMENT

RÉUNION PUBLIQUE

LE 5 JUILLET À 18H30 ET 20H30



Une première réunion publique sur le plan plage se tiendra le 5 juillet à 18h30, à l'Espace Capranie.

L'enquête publique portant sur ce projet se déroulera du 16 août au 17 septembre prochain. Les permanences du commissaire enquêteur sont fixées aux dates suivantes :

Jeudi 16 août de 09h à 12h
Samedi 25 août de 09h à 12h
Mercredi 29 août de 14h à 17h
Jeudi 6 septembre de 14h à 17h
Mercredi 12 septembre de 09h à 12h

La réunion publique réglementaire d'information sur le plan plage se tiendra le jeudi 16 août à 18h30 à l'Espace Capranie.

Le projet de ZAC fera aussi l'objet d'une réunion publique: celle-ci se tiendra en deuxième partie de la réunion du 5 juillet, citée plus haut. L'évolution du projet et les enjeux environnementaux y seront présentés. ■

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DES 22 AVRIL ET 6 MAI 2012

Résultats du premier tour (ensemble des quatre bureaux de vote ondras) :

Inscrits : 3 481 / votants : 2 977 / Nuls : 49 / Exprimés : 2 928

François Hollande 32,75%, Nicolas Sarkozy 21,69%, Jean-Luc Mélenchon 14,21%, Marine Le Pen 13,97%, François Bayrou 11,58%, Eva Joly 2,49%, Philippe Poutou 1,47%, Nicolas Dupont-Aignan 1,20%, Nathalie Arthaud 0,51%, Jacques Cheminade 0,14%.



Résultats du second tour :

6 mai 2012		Bureau 1		Bureau 2		Bureau 3		Bureau 4		Total	
Inscrits	3486	868		832		846		940		3486	
Votants	3021	769	88,59%	717	86,18%	737	87,12%	798	84,89%	3021	86,66%
Nuls	172	36		41		39		56		172	
Exprimés	2849	733		676		698		742		2849	
N° d'ordre	LISTES										
1	François HOLLANDE	435	59,35%	410	60,65%	403	57,74%	449	60,51%	1697	59,56%
2	Nicolas SARKOZY	298	40,65%	266	39,35%	295	42,26%	293	39,49%	1152	40,44%

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2012

Résultats du premier tour (ensemble des quatre bureaux de vote ondras) :

Inscrits : 3 489 / votants : 2 173 / Nuls : 45 / Exprimés : 2 128.

Jean-Pierre Dufau 43,98% (PS MRG), Julien Dubois 20,68% (UMP), Jean-Marc Lespade 14,14% (Front de gauche), Laurence Monteil 11,51% (FN), Alain Godot 3,95% (EELV), Philippe Mouhel 2,58% (CPF), Jean-Pierre Pourrut 1,08% (DLR), Michel Lefebvre 0,85% (AEI), Mélanie Bosquet 0,56% (EI), Pascal Castera 0,42% (LO), Daniel Minvielle 0,23% (NPA).



Résultats du second tour :

17 juin 2012		Bureau 1		Bureau 2		Bureau 3		Bureau 4		Total	
Inscrits	3486	869		833		847		940		3489	
Votants	3021	503	57,88%	508	60,98%	477	56,32%	503	53,51%	1991	57,06%
Nuls	172	20		19		13		25		77	
Exprimés	2849	483		489		464		478		1914	
N° d'ordre	LISTES										
1	Julien DUBOIS	173	35,82%	173	35,38%	157	33,84%	171	35,77%	674	35,21%
2	Jean-Pierre DUFAU	310	64,18%	316	64,62%	307	66,16%	307	64,23%	1240	64,79%

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2012

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :



1 Convention d'occupation du domaine public communal avec l'AMAP de Labenne.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** la mise à disposition auprès de l'AMAP de Labenne, d'un emplacement d'environ 20 m², situé sous le porche du complexe sportif Larrendart.

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association qui a pour objet de contribuer au développement d'une agriculture durable et d'une économie solidaire, en organisant un commerce local, direct et équitable de produits alimentaires. Cette association favorise les relations contractuelles entre des consommateurs locaux qui désirent acheter à un prix juste, des aliments de qualité en connaissance de leur origine et de la façon dont ils ont été produits et des producteurs locaux pratiquant une agriculture responsable.

L'AMAP de Labenne distribue des paniers de produits locaux aux Labennais mais aussi à quelques Ondrais. Les élus ondras partageant les valeurs défendues par les AMAP ont autorisé celle de Labenne à développer son activité à Ondres. Ainsi, l'AMAP sera présente sous l'auvent de Larrendart sur la place publique, tous les jeudis de 19h00 à 20h00, et ce à partir du premier jeudi du mois de juillet 2012. ■



2 Approbation du dossier projet relatif à l'aménagement du square intergénérationnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** le dossier projet présenté par Marie Berthe maître d'œuvre pour une estimation prévisionnelle de 218937,88 €TTC,
- **DÉCIDE** de lancer une consultation d'entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée (MAPA).

Nouvelle étape décisive franchie par ce projet structurant pour le cœur de ville. Aire de jeux pour les plus jeunes, lieu de détente pour les plus anciens, liaison plus aisée entre les parkings de la maternelle et de l'église, ce jardin public, mûrement réfléchi, répond à plusieurs attentes de la population. Son caractère intergénérationnel et sa fonction de lieu de vie, de rencontre en plein cœur de la ville ont été reconnus par la commission d'attribution des fonds européens.

Ce projet est donc, à tous points de vue, en bonne voie, les entreprises devraient être recrutées en début d'été. Les travaux pourront commencer à l'automne. ■



3 Convention d'étude de programmation relative à la construction de locaux nécessaires à la pratique d'activités sportives.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** la mission d'étude de programmation relative à la construction de locaux nécessaires à la pratique d'activités sportives, confiée au cabinet ABASGRAM pour un coût de 5950 € HT
- **DÉCIDE** Monsieur le Maire à signer le contrat entre la commune et le cabinet ABASGRAM.

Plusieurs locaux municipaux dédiés à la pratique sportive sont marqués par le temps qui passe... L'on pourrait même dire que certains sont atteints par la limite d'âge... En particulier, le bâtiment du C.S.O. et les vestiaires préfabriqués de l'A.S.O. sont en piteux état. Pour autant, ces clubs sportifs accueillent toujours plus de jeunes Ondrais. Ainsi les besoins de locaux se font plus pressants. C'est pourquoi, les élus souhaitent initier une réflexion la plus large possible à propos des bâtiments municipaux à vocation sportive qui seraient susceptibles de répondre aux besoins de chacune des associations. Afin de penser un projet global permettant l'optimisation des équipements, seront aussi associés à cette concertation, le club de tennis et la section échasses du FEPO. Les élus ont souhaité s'adjoindre les services d'un programmiste en la personne de Carole Abasque du cabinet ABASGRAM. ■

L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Lors des élections présidentielles et législatives, les Ondrais, en même temps que tous les français se sont exprimés... Avec un score autour de 60 % au second tour, ils ont choisi d'accorder leur confiance aux représentants du Parti Socialiste.
Bien sûr cela nous satisfait; bien sûr cela nous honore; surtout, cela nous conforte et cela nous oblige. Mais nous pensons, que plus qu'une expression partisane légitime dans de tels scrutins, ce sont les valeurs humanistes qui à Ondres ont trouvé plébiscite.
Intégration, accueil, solidarité, bien vivre ensemble, concertation... sont des valeurs qui ont été portées par François Hollande et Jean Pierre Dufau durant leur campagne, ces valeurs nous les partageons. Emploi, Logement, Éducation, Solidarité, sont les priorités du gouvernement qui

s'installe, localement ce sont aussi les dossiers qui accaparent notre énergie.
Refusez toutes formes d'exclusion, de stigmatisation, d'opposition entre telle ou telle catégorie de citoyens pour rassembler tous les Français est le message fort du nouveau président Hollande. Cette préoccupation est aussi au cœur de notre projet de ville pour Ondres.
Pour toutes ces raisons, l'expression des Ondrais et des Ondrais lors de ces deux scrutins nous conforte. Nous sommes heureux de constater que nos concitoyens font clairement la part des choses entre des valeurs essentielles et un quotidien qui parfois les bouscule, qui nous bouscule, qui bouscule notre ville. Dans un contexte en constante évolution, la gestion de la ville appelle des choix, des phasages dans l'espace et le temps. Là, où certains se complaisent en regrets

passistes, en pointant les détails qui manquent, nous, nous travaillons pour l'avenir avec détermination, parce que nous connaissons l'objectif. L'objectif, est de faire une ville qui conserve son identité, en permettant à chacun d'y trouver sa place, en harmonie avec les autres dans un cadre de vie naturel préservé. Ondres a toujours su évoluer avec son époque; Ondres, comme hier, continuera à s'enrichir du débat, de la confrontation des idées... Loin finalement de toutes polémiques bien futiles.

L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Aménagement d'un square en centre bourg

Quelques précisions:
Lors de la présentation en conseil municipal du dossier d'aménagement d'un square en centre bourg, l'opposition pourtant favorable à ce type de projet, a voté contre sa réalisation en 2012 ainsi que l'inscription au budget d'une enveloppe de 180000€ (l'estimation prévisionnelle de la première tranche est de l'ordre de 212000€). A noter qu'une ville voisine vient d'inaugurer un square qui n'a coûté que 180000€. Comme elle le demande depuis longtemps, l'opposition aurait souhaité qu'une telle somme soit inscrite et rajoutée à celle de 90000€ du budget pour la rénovation des voiries sur notre commune; rénovation qui fait défaut.

A la remarque de la majorité précisant qu'« un effort conséquent a été porté sur la voirie ces dernières années », nous l'invitons à circuler dans les rues telles que le chemin de Lahitton, chemin de Labas, chemin de Sainte Claire, avenue du Docteur Lesca, chemin de Piron etc... Et ainsi constater l'état pitoyable de celles-ci. Cette même majorité aurait certainement accepté que ce projet d'un square puisse une nouvelle fois être « repoussé » sur un autre exercice budgétaire.
A la remarque de la majorité « il est intéressant de savoir que l'opposition préfère que la commune fasse des trottoirs plutôt qu'un lieu de rassemblement », nous répondons OUI, et nous précisons que les trottoirs font partie intégrante de l'aménagement de voies.
Nous aurions préféré voir démarrer effectivement des travaux sur l'avenue du

11 novembre 1918 (RN10), comme par exemple la réfection des trottoirs, création de places de stationnement, réalisation de « cheminements doux », signalétique... etc...
Ce qui aurait permis dans un avenir prochain à « l'intergénération » de se déplacer en toute sécurité (poussettes, familles, accès aux personnes handicapées...) et d'accéder au futur square. On peut toujours s'inspirer de ce qui se fait aux alentours dans le cadre de l'aménagement de la rue principale, comme à St Vincent de Tyrosse, Labenne, Angresse etc...

* Par souci d'équité et de liberté d'expression, les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

LE « PASS JEUNE » POUR LES 11-25 ANS EST LANCÉ À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Cette nouvelle carte est conçue comme un coup de pouce à destination des jeunes. Elle leur permet d'accéder aux activités proposées par le service jeunesse tout au long de l'année. Mais, c'est également un précieux sésame qui offre une panoplie de réductions avec les partenaires adhérents à ce dispositif. Près de huit associations de la commune proposent des avantages pour la jeunesse ondraise. Nous retrouvons ainsi : le Foyer d'éducation populaire, le CSO, Dumba (danse africaine), le club de tennis, l'école de Rugby, l'association « Re-

bel Dancers », l'auto-école Fougères. Les détenteurs du Pass Jeunes trouveront sur le site internet de la commune, à l'adresse www.ondres/passjeune.fr, les modalités de réductions proposées par chacun des partenaires. Au fil des mois, d'autres offres de réductions seront certainement proposées. Alors si vous avez entre 11 et 25 ans, n'hésitez pas à adhérer pour la somme de 10 euros par an. La carte est valable du 1^{er} juillet au 30 juin. Prenez contact avec l'équipe d'animation du service jeunesse :



Maison des Jeunes
2054, av. du 11 novembre 1918
40440 ONDRES
jeunesse@ondres.fr
05 59 45 34 97 - 06 65 69 49 88 ■

PROGRAMME DE L'ÉTÉ DE LA MAISON DES JEUNES



Il y aura en juillet : des challenges sportifs, une journée promenade à cheval

entre forêt et plage, des journées au parc aquatique, du paint ball. En août : une semaine de pratique du surf, de la pêche en mer, du tir à l'arc, de l'accrobranche, du rafting, une descente en canoë... Les jeudis après-midi, les animateurs proposent du sport à la plage : beach soccer, volley, tchuck ball, beach rugby, etc. Des soirées détonnantes et surprenantes sont également au programme. Elles sont assurées en partenariat avec les services jeunesse de Labenne, Benesse, Capbreton. Les familles sont invitées à venir à la Maison des Jeunes pour prendre connaissance des activités et enregistrer leur inscription.

Séjour multi-activités à Saint-Lary du 17 au 20 juillet

Pour les préados. Un programme très éclectique avec différentes activités sportives comme le canyoning, le hot-dog ou les parcours « aventure ».

Séjour canyoning en sierra de Guara du 23 au 25 juillet

Ce séjour est proposé dans le cadre d'un projet avec un autofinancement et une préparation logistique en amont réalisée par les jeunes eux-mêmes. Au programme : la découverte d'un cadre magnifique, le parc naturel de la Sierra De Guara et la descente de deux canyons. ■

PROGRAMME DE L'ÉTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

Cet été encore nous allons mettre l'accent sur les sorties à l'extérieur du centre de loisirs. Comme les années précédentes les principes des sorties restent inchangés : les mardis pour le groupe des 3 - 4 ans, les mercredis pour le groupe des 5 - 7 ans et les jeudis pour le groupe des 8 - 10 ans. Les enfants pourront profiter des bulles et de l'eau chaude de la piscine Aygueblue à Saint-Geours-de-Maremne. Ils devront montrer leur agilité à monter dans les arbres en allant à l'accrobranche à Anglet. Les plus courageux embarqueront sur des petits catamarans à Lahonce. Enfin, une petite nouveauté cette année,

ceux qui le souhaitent pourront s'essayer à des expériences scientifiques inédites encadrées par l'association des « Petits Débrouillards ». L'été c'est aussi le moment pour nous tous de profiter des possibilités qu'offre notre commune en allant s'amuser sur la plage, dans la forêt ou bien encore au bord d'un lac. Deux séjours sont, une fois de plus, au programme. Le premier, du 16 au 20 juillet, aura lieu au gîte « Lou CAZALET » à côté d'Orthez. Les enfants de 6 à 8 ans pourront s'occuper des animaux présents sur le site et aller découvrir le milieu naturel environnant. Une initiation

aux jeux gascons leur sera proposée tout comme de nombreuses autres activités. Le deuxième, aura lieu au centre d'Ornoz à Saint-Étienne-de-Baïgorry. Les 8-10 ans devront être sportifs puisqu'ils auront l'occasion de faire du raft, de l'escalad'arbre mais pourront apprendre quelques subtilités de la culture basque à travers des jeux comme la pelote et autres... Enfin, tout l'été le centre de loisirs proposera des ateliers culturels et sportifs visant le développement de chacun tout en permettant de passer de bonnes vacances entre copains car nous ne l'oublions pas C'EST L'ÉTÉ... ■

À ONDRES, CET ÉTÉ

Le soleil et la chaleur se sont installés, les enfants ont fêté l'école, les jeunes d'Anim'Ondres s'affairent pour nous préparer de belles fêtes, les M.N.S ont pris leurs quartiers à la plage..., depuis un mois déjà, l'été est arrivé à Ondres. Il est donc temps de vous faire informer des nouveaux aménagements qui vont vous faciliter la vie cet été à Ondres tout en participant au respect de l'environnement et de notre cadre de vie naturel.

À la plage

Comme tous les ans, les services techniques ont nettoyé et mis en valeur le site pour le rendre le plus agréable et le plus fonctionnel possible.

En attendant la mise en œuvre du plan plage qui devrait débiter l'hiver prochain, un effort particulier a été fait cette année pour limiter la divagation sur la dune.

Depuis cet hiver, la commune est propriétaire de la parcelle de dune au sud de la plancha. Les services techniques ont donc clôturé la parcelle pour interdire la descente à la plage au travers de la dune. Au fil des étés et des passages, un cheminement extrêmement dommageable pour la dune s'était créé. Le respect de l'interdiction va permettre la régénération naturelle de la dune. ■



LA VÉLODYSSÉE PASSE À ONDRES

La plus longue piste cyclable de France (1 253 km de Roscoff à Hendaye) passe à Ondres, elle arrive de Labenne et se poursuit vers Tarnos. Toutes les communes traversées se sont engagées à mettre en place une signalétique identique pour faciliter l'orientation des cyclistes. Les panneaux indicateurs (coût 5 000 €) sont co-financés par la commune et à titre exceptionnel par le Conseil général des Landes et le Conseil régional d'Aquitaine.

Ainsi, tous les moyens seront mis en œuvre pour que les Ondrais, même ceux qui continuent à travailler, puissent passer en « Mode Été » tout en respectant la nature qui fait la richesse de notre cadre de vie...



d'Éric Guilloateau, conseiller régional.

Nombreux sont les Ondrais qui s'interrogent sur le fait que la piste cyclable (désormais Véloodyssée) ait été renouvelée à Labenne et pas à Ondres. La réponse

« Afin d'inciter à la pratique du vélo, l'Europe, la Région, le Département financent à 80 % des équipements structurants pour accueillir les cyclistes. Mais pour s'assurer que le réseau de pistes cyclables soit cohérent, ces collectivités ont imposé une condition : que les travaux soient réalisés

ALLER À LA PLAGE

La navette de la plage va reprendre ses rondes pendant la période des vacances scolaires. En dépit de la pluie de juillet 2011, elle a transporté l'été dernier plus de 80 000 personnes. Ce service est massivement utilisé par les Ondrais, mais nombreux sont ceux qui se rendent à la plage en vélo. Or la piste cyclable, avec le temps s'est déformée en de multiples endroits. Ainsi d'importants travaux de rénovation sont en cours afin de rendre son utilisation plus confortable en particulier pour les enfants.



à l'échelle d'une communauté de communes. C'est grâce à ce dispositif que la Communauté Maremme Adour Côte Sud, dont fait partie Labenne, a renouvelé ses pistes cyclables. Or dans le Seignaux la communauté de communes n'a pas cette compétence Vélo car certains élus de Tarnos et Saint-Martin-de-Seignaux s'y opposent. Donc, la communauté ne peut prendre en charge les travaux et la commune d'Ondres ne peut assumer seule le coût d'une telle rénovation. En matière de vélo comme dans beaucoup de domaines, il faudra donc s'armer de patience sans oublier que patience et longueur de temps, font plus que force ni que rage... ■

LE 15^e FESTIMAI A RÉGALÉ UN PUBLIC DE PLUS EN PLUS FIDÈLE



Des voix

Celle d'IMANY rauque et chaleureuse, celle de David CAIROL sensuelle et puissante, mais aussi celle de Sophia ARAM, badine et ironique et celles de Pierre MATRAS émouvante ou drôle en Oscar et en Dame Rose.

Pas un vrai régime

Si WALLY a perdu quelques kilos, il n'a pas perdu ni son talent, ni son humour, ni son énergie. Enrobé ou svelte on l'aime autant.

La marraine

Belle, lumineuse, simple et généreuse, Sophia ARAM a régalé avant, pendant et après son one woman show. Réjouissant!

Sans voix

DIRQUE et FIEN, Camilla et Simone n'ont pas dit un mot, mais quel talent! Quelle audace! Et pour nous, quel bonheur!

Chapeau les artistes

Nous avons beaucoup aimé ce 15^e FESTIMAI. Pour son homogénéité. Pour les richesses artistiques déployées pendant un mois. Pour les valeurs humaines dont ont fait preuve les artistes à l'égard du public et des organisateurs.

L'apothéose

Ils sont venus avec leur rage, leur colère et leur amour de la vie. Avec leur musique de nulle part qui parle à tous, les gueules cassées du STAFF ont ébloui la Capranie.

On a parlé du FESTIMAI

Merci aux médias qui ont relayé cet événement culturel, à l'Office de Tourisme du Seignanx, aux élus de la commission culture et à Céline de Barros, cheville ouvrière de toute cette organisation.

Jean Baylet

Maire de Saint-André-de-Seignanx,
vice-président de la communauté de communes
du Seignanx



POUR HABITER LE SEIGNANX

Depuis fin 2010, la Communauté de Communes du Seignanx s'est engagée dans l'élaboration de son troisième Programme Local de l'Habitat pour la période 2012/2017.

Ce document de programmation sur 6 ans détaille les objectifs ainsi que les actions à mener pour répondre aux besoins en logement en veillant à préserver la mixité sociale.

De nombreux échanges ont eu lieu avec l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat afin d'aboutir à la formalisation de ce plan.

L'habitat est un enjeu majeur pour le Seignanx, il s'agit :

- D'offrir des logements répondants aux besoins de la population actuelle et future sur un territoire à forte attractivité démographique. 3000 demandes de logements locatifs ou en accession à la propriété sont aujourd'hui en attente

dans le Seignanx.

- D'améliorer la qualité environnementale et de la fonction sociale de l'offre de logements sur le territoire.
- D'organiser des réponses spécifiques à certains ménages éprouvant des difficultés ou des besoins particuliers vis-à-vis du logement.

L'objectif est de permettre à tous les types de ménages de vivre dans le Seignanx, pour cela nous devons :

- Produire une offre adaptée et diversifiée en termes de logements (locatif, accession sociale à la propriété) ou de taille de logement: 1500 nouveaux logements sur la période dont 22 % de logements en locatif social, 15 % en accession sociale à la propriété et 6 % en location-accession.
- Poursuivre les actions d'amélioration du parc existant et de lutte contre l'habitat

indigne: dispositif d'aides aux propriétaires occupants, meilleur repérage en amont des situations

- Apporter des réponses aux publics spécifiques et ménages défavorisés: public jeune, personnes handicapées ou vieillissantes, gens du voyage...
- Créer et mettre en place un service logement au sein de la Communauté de Communes du Seignanx: enregistrement des demandes de logement social, suivi des attributions...

Seul cet outil à l'échelle de notre communauté de vie peut nous permettre de maintenir les équilibres sociaux et la qualité de notre cadre de vie. Tenir les engagements ambitieux de ce PLH est fondamental si l'on veut que nos enfants puissent vivre dans le Seignanx. ■

Alain Dicharry

vice-président chargé du logement

ONDRES & SA FORÊT

La forêt couvre plus de la moitié du territoire d'Ondres. Sur les 800 hectares, la forêt communale (domaine privé de la commune) représente à elle seule 208 ha. Cette forêt, véritable patrimoine de tous les Ondrais, est héritée de nos aînés.



Nous en avons, aujourd'hui, la responsabilité; il nous faudra la transmettre à nos enfants. Cette forêt s'accroît au rythme des acquisitions de parcelles ou diminue à l'occasion de cessions. Globalement, sa taille a peu varié lors des trente dernières années. Les élus actuels et passés ont su préserver cette richesse de la pression foncière.

En revanche, l'utilisation de la forêt, les pratiques de loisirs, le rapport à la nature ont énormément évolués. Durant de nombreuses années, seulement deux activités se sont côtoyées dans la forêt ondraise essentiellement plantée de pins: la sylviculture (sous ses différentes formes) et la chasse.

Aujourd'hui, ces activités perdurent. Chaque année, environ 4 hectares sont coupés, régénérés naturellement ou replantés; cette exploitation forestière

rapporte à la commune aux alentours de 30000 euros. L'association des chasseurs ondras est toujours dynamique et au-delà de la chasse « loisir », elle assure un rôle fondamental en régulant les populations de grands gibiers.

Mais au fil des ans, les activités de loisirs se sont multipliées: promenade (et plus seulement pour ramasser les champignons), footing, vélo (sur piste cyclable ou forestière), randonnées équestres... Difficile désormais d'être seul en forêt, parfois des conflits d'usage apparaissent.

Les fonctions associées à la forêt se sont aussi multipliées. Au-delà des fonctions économiques et de loisirs sont apparues les fonctions écologique et paysagère. La forêt depuis quelques années est aussi un piège à gaz carbonique, c'est une réserve de biodiversité ou un corridor écologique qui permet le déplacement des espèces animales. Enfin, à Ondres, la forêt est un élément déterminant de notre cadre de vie et de sa qualité; les réflexions menées autour du nouveau logo de la commune l'ont une fois de plus confirmé.

Conscient de tous ces enjeux, il nous est apparu évident, qu'à l'occasion du renouvellement du plan de gestion de la forêt communale confié à l'O.N.F., il fallait mieux faire connaître cette forêt qui nous

La forêt d'Ondres est certifiée PEFC

La commune d'Ondres, dans le cadre de son plan de gestion de la forêt, s'engage à planifier et mettre en œuvre une gestion durable de la forêt, adopter des mesures de préservation de la biodiversité et de protection des sols et de l'eau, adopter des mesures de maîtrise des risques, s'assurer de la qualité des travaux forestiers.



entoure. C'est l'objet de ce dossier. J'espère qu'après sa lecture, vous n'irez plus en forêt avec le même regard. Et je veux être certain que vous aurez compris que sa préservation est l'affaire de chacun.

Jean-Jacques Hustaix

Maire adjoint chargé de l'environnement



ONDRES & SA FORÊT

LA FORÊT COMMUNALE, UN PATRIMOINE PRIVILÉGIÉ ET INDISSOCIABLE DE NOTRE CADRE DE VIE

La forêt communale d'Ondres s'étend sur 208 hectares. L'entretien de ce patrimoine est confié depuis 1997 à l'ONF (Office National des Forêts) qui propose par période de quinze ans un programme d'exploitation et de valorisation selon les objectifs fixés par la commune à savoir une gestion durable et préservée de l'environnement forestier.

En 2013 débutera un nouveau plan de gestion forestière qui s'étalera sur quinze ans, jusqu'en 2027. Ce plan a été préparé par les ingénieurs de l'ONF et sera soumis à l'approbation du Conseil municipal. Il définit les grandes options d'aménagement, prévoit un programme d'actions et établit un bilan financier prévisionnel. À l'heure des bilans, celui de la tempête Klaus (1999) est heureusement moins tragique que le spectacle entrevu dans certaines parcelles : seuls 6,75 ha ont dû être rasés, tandis que 12 hectares l'ont été en 2010 suite aux attaques de scolytes. Mais, comme tout le massif forestier landais, exposé à des risques divers, un seul mot d'ordre pour l'avenir : la protection des peuplements. À Ondres, la forêt se compose à 97 % de pins maritimes (200 ha). Les 3 % restants comprennent des îlots de chênes lièges

et pédonculés (3,12 ha), des taillis d'aulne glutineux (1,19 ha) et 8 ha de zones humides (lagune) classées hors sylviculture, dont deux étangs. Les grands enjeux du futur plan de gestion s'établissent en fonction de ces caractéristiques. La production de bois d'œuvre demeure la principale destination économique. La dimension paysagère est aussi une priorité : la forêt accueille des activités de chasse et de cueillette de champignons, de promenade, ainsi que des traversées cyclables. Quant aux enjeux de biodiversité, ils sont ordinaires sur la plupart du massif et très importants sur les zones humides du secteur du « Métro ». À noter enfin, une particularité remarquable, la présence nouvelle d'un couple de pics noirs établi près du quartier du Bec, ce qui entraînera un traitement particulier des parcelles où il s'épanouit.

Circuler en forêt, les règles à connaître

Depuis 1945, la DFCI aménage et entretient les pistes, les fossés, les points d'alimentation en eau et les ponts du massif forestier landais. Les accès forestiers sont signalés par des panneaux de la DFCI (Défense des forêts contre l'incendie). La circulation et le stationnement de tous les engins à moteur sont strictement interdits sur ces pistes. De manière générale, sur la totalité du département des Landes, l'accès en forêt et la circulation sur les routes et pistes forestières sont interdites sauf aux résidents en forêt, aux propriétaires forestiers et ayants droit accédant à leurs parcelles ainsi qu'aux agents ou aux personnes dûment autorisées.



Le pic noir, un invité surprise

Moins connu que le pic vert, le pic noir est le plus grand des pics européens. Il peut atteindre 50 cm, son bec est gris, son plumage est entièrement noir avec une crête rouge sur le haut de la tête (chez la femelle sur la nuque). Il niche dans les arbres sains mais se nourrit sur les bois morts où il dévore fourmis et insectes xylophages divers. Depuis quelques dizaines d'années on constate sa présence en bordure de territoires atlantiques. Le pic noir bénéficie d'une protection totale

sur le territoire français depuis 1981 ; il est inscrit à l'annexe I de la directive oiseaux de l'Union européenne. Sa présence entraîne le classement de la parcelle où il s'est établi en « îlot de vieillissement ». Les vieux pins et les arbres morts ou à cavités y seront préservés. L'ONF proscribit également l'exploitation et les travaux alentours en période de nidification. Dans les forêts, le dépeuplement naturel de certaines zones est courant et la nature a besoin de temps. Les nichées futures apprécieront peut-être. Longue vie à « Blacky Woodpecker » !

Photo : Alastair Rae

LE PROGRAMME D' ACTIONS 2013-2027

Il prévoit le reboisement de 74 ha de coupes rases en plantation de pins maritimes (2/3 de ces surfaces seront coupées durant la période qui s'ouvre) et la mise en régénération par coupe rase de 51 ha de pins maritimes arrivés à maturité. Pour le reste, la programmation comprend :

- l'entretien et l'éclaircie des plus jeunes peuplements (113 ha) ;
- des coupes de régularisation des parcelles de faible densité suite aux attaques de scolytes et aux dégâts de la tempête (9,12 ha) ;
- l'éclaircie des taillis d'aulnes (1,19 ha) ;
- la conservation en îlots de vieillissement

des chênes lièges et pédonculés (3,12 ha) ainsi que les parcelles de vieux pins (2,46 ha) où niche le pic noir ;

- la conservation des zones humides pour son intérêt écologique (8 ha) ;
- l'entretien régulier des chemins de desserte ainsi que la matérialisation et l'entretien du parcellaire,
- et la création d'une place de dépôt de bois.

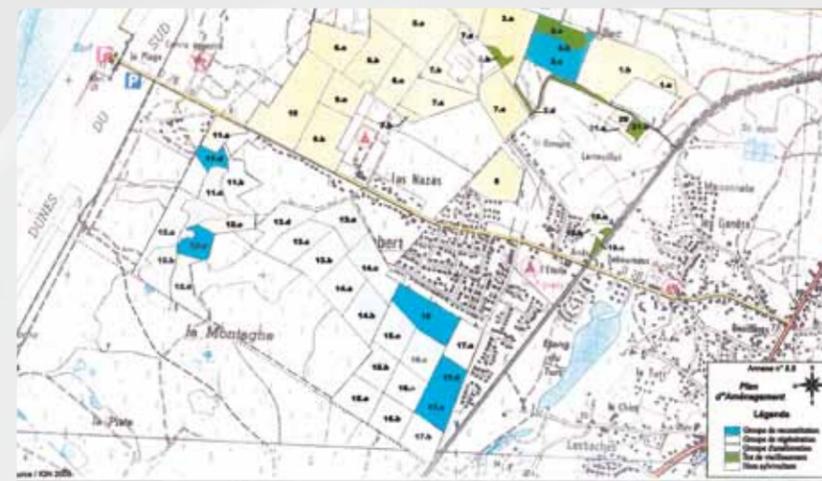
En termes financiers

Le plan de gestion 2013 - 2027 prévoit un cycle de ventes de bois pour un montant approchant 28 000 €/ an (pour un volume de 1 175 m³ récoltés annuellement dont

826 m³ en régénération). Les travaux sylvicoles ainsi que les dépenses d'entretien des dessertes et de création d'un dépôt de bois sont estimés - suivant les années - à près de 14 000 €/ an. Des aides de l'état pourront être accordées pour le reboisement des parcelles atteintes à plus de 40 % par les scolytes (9 ha éligibles).

Sécurité incendie, ce qu'il faut savoir

Il est rappelé qu'il est interdit d'allumer tout feu, de fumer, d'utiliser des barbecues, de tirer des feux d'artifice et de jeter tout débris incandescent à l'intérieur des bois, forêts et landes et autour, à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ces interdictions doivent être respectées avec la plus grande rigueur. Des informations sur le niveau de risque et les mesures applicables sont disponibles sur le répondeur de la préfecture des Landes au 05 58 06 72 82. Ces informations sont actualisées quotidiennement.



La pinhèra de la Laguibe

... a découvert le nouveau journal électronique lumineux, pré-installé début juin au niveau du feu rouge de la mairie, en direction de Bayonne. Finalement, la technologie ça a du bon ! Impossible à l'avenir de rater un cours de danse africaine ou les horaires d'été de la bibliothèque. Une suggestion peut-être : nous glisser de temps en temps la température de l'océan, que toutes nos tentations s'accomplissent !



ONDRES EN HESTA, DU 29 JUIN AU 2 JUILLET!



Les fêtes patronales ouvriront le vendredi 29 juin à 19h00 au fronton municipal, quand le maire remettra les clés de la ville au comité des fêtes, Anim'Ondres, qui fêtera ses 20 ans d'existence avec, on l'imagine, un peu plus d'euphorie que d'habitude au moment de revenir sur ces deux décennies. Les Ondrais connaissent déjà le programme, prévenus par la tournée des quartiers pendant laquelle le guide des festivités est distribué logis par logis. Le samedi 30 juin, les festayres qui n'auront pas trop traîné au bal de la veille se livreront, dès 6h00 du matin à la plage, au fameux concours de pêche, un moment privilégié, quand à l'aube les premiers rayons de soleil effleurent la dune et éclairent les montagnes basques (souhaitons une météo aussi favorable que l'année dernière). Passé cet épisode contemplatif, il devient nécessaire d'avoir son guide en poche pour ne rien rater des animations qui vont s'enchaîner, à commencer par le tradi-

tionnel repas des anciens, le concours de pétanque aux ateliers municipaux, les courses de trottinettes à l'école maternelle, le méchoui et le bal du samedi (Pick'up) se clôturant par la « soupe à l'oignon de Carmen ».

De la fête bien sûr, au son des Chaouche Padères qui rythment le réveil des quartiers ou des séances de salsa et zumba. Du sport, c'est entendu, avec les Cyclondraïses du dimanche matin ou le concours de quilles du lundi à la Laguibe. De la gastronomie, une évidence, omniprésente à Ondres, où les cuisinières et les cuisiniers savent si bien partager leur savoir-vivre. Ainsi, on se réglera encore cette année à commenter la recette secrète de « la morue en pimpe », son origine, ses saveurs, ses variantes, ses grandes dates et même sa prononciation !

Et comme toute fin ne se termine jamais (maxime laborieuse, qui pourrait trouver convenance auprès des membres du comité des fêtes), Anim'Ondres pratique les « re-fêtes » et donne rendez-vous à tous ses fidèles le 7 juillet à 9h pour le tournoi de foot, le vendredi 13 juillet pour les Casetas et le 3 août pour ses anguillades. Que ne cessent les réjouissances ! ■



Flashez les fêtes d'Ondres sur votre Smartphone !

ILS SONT LES CHAMPIONS!

Un salut fraternel et respectueux à Simon Labouyrie, Ondrais et combattant indispensable des Reichels de l'Aviron Bayonnais devenu champion de France à Béziers le 20 mai dernier en s'imposant 19 à 12 face au LOU et à ses gabarits impressionnants. Une sacrée performance et un couronnement mérité, bravo ! Idem pour Adrien Brunet, équipier des cadets de l'Aviron Bayonnais, invaincus

cette saison, qui, une semaine après leurs aînés, furent sacrés champions de France en battant le Stade Toulousain, à Toulouse, 19 à 5 (14 - 0 à la mi-temps) ! Quel tour de force !

Un clin d'œil également à Jordan Villacampa, retenu dans la sélection cadet du Comité Côte Basque Landes qui a disputé à Paris le 10 juin la finale de l'amicale des six nations. ■



Adrien Brunet, champion de France avec les cadets de l'Aviron Bayonnais



Simon Labouyrie, champion de France avec les Reichels

BILAN DE FIN DE SAISON

Dans le dernier magazine municipal, nous évoquions l'avenir de l'ASO qui passe par un nécessaire ressourcement. À cette époque, le maintien du club au niveau supérieur de la compétition territoriale n'était pas assuré. C'est depuis chose faite, les Chaouches ayant donné un ultime coup de collier pour l'emporter face à Ustaritz en match de classement. Ainsi, après la déconvenue de la saison écoulée, le club se voit offrir une nouvelle chance de redorer son blason. Nous avons aussi souligné l'extrême dépendance de l'ASO envers la formation des jeunes joueurs. Sur ce plan, plusieurs satisfactions sont venues égayer la fin de saison.

L'école de rugby a confirmé son dynamisme au travers du classement très honorable de ses diverses équipes dans plusieurs tournois, d'une validation de la formation de ses éducateurs et surtout du grand succès de la fête annuelle à laquelle se sont associés de nombreux parents.

Les cadets, en entente avec le Boucau Tarnos Stade, ont été sacrés champions d'Aquitaine dans leur catégorie Teulière. (photo). Les juniors, associés à Saint-Martin-de-Seignanx, ont malheureusement échoué de peu en finale du championnat d'Aquitaine Philiponeau. La déception fut cruelle (photo), mais l'éton-



nant parcours de cette bande de novices bénéficiant d'un encadrement compétent, force le respect. Il s'agit là indéniablement des premières prémices du redressement de l'ASO. ■

PETITES NOUVELLES D'ECLAT

« Et rose elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin » Hélas le pin de Mai planté avec enthousiasme par les Éclatés le 30 avril n'a même pas vécu l'espace d'un matin, puisque dans la nuit même il avait disparu... Seules quelques roses abandonnées çà et là rappelaient le matin l'éphémère témoignage de l'amour des Éclatés pour les traditions locales... Toujours pour respecter une tradition moins ancienne mais bien ancrée chez nous : la fête de la musique d'ECLAT aura lieu le dimanche 24 juin. Pendant que la banda des Chaouche padère et une quinzaine de Cantaires seront à Carcassonne pour répondre à une bien sympathique invitation, la chorale gasconne des Esclatats recevra ses homologues à Capranie à partir de 17h30 : bien sûr le chœur Er-



mend Bonnal, en vieil habitué des lieux, sera de la fête, en compagnie des autres Tarnosiens d'Aeolia (plutôt spécialisée en musique sacrée) et des Bayonnais d'Errepika (chants traditionnels basques). Un rassemblement éclectique qui se terminera par un « pot » où l'ambiance sera assurée par les Cantaires d'ECLAT et les

hommes de « Denbora pasa »...Entrée gratuite, bien évidemment. Cet été ECLAT sera mobilisée pour la soirée Casetas du 13 juillet (taloak au stand et banda sur la place), et pour les deux journées Tourisme en Espace Rural (TER) des 23 juillet et 14 août. Ces soirées ne sont pas réservées qu'aux seuls touristes : beaucoup d'autochtones sont curieux de connaître l'histoire du château La Roque et du détournement de l'Adour, de découvrir l'élevage de la Ferme de l'Amitié ou de retrouver grâce à Meurieng les gestes augustes du gemmeur...

Pour mieux connaître ECLAT, visiter son site : <http://eclat.hautetfort.com> Et celui de la banda : <http://chaouchepadere.hautetfort.com> ■

ACCA D'ONDRES

La chasse

Si notre activité pouvait se résumer en un seul mot, tout serait sûrement très simple. Quiconque la pratique sait que ce n'est pas le cas. La chasse c'est un loisir, la chasse, c'est la régulation des espèces gibier et des nuisibles, la chasse c'est une observation continue du territoire, la chasse est l'écologie pratique, la chasse est une culture, un patrimoine... Notre ami Gérard Bordères garde local de notre acca, apprécié par sa gentillesse et son dévouement, malheureusement dis-

paru depuis quelques mois, aurait aimé notre 39e assemblée générale tant elle fut studieuse et festive où 130 convives on pu apprécier la bête noire des chasseurs landais, le sanglier, dans une ambiance animée par les veneurs des deux rives dont les cors résonnaient jusqu'au plus profond de la forêt chaouche.

Permanence pour les cartes et les assurances (salle Dous Maynadyes bis) :

Samedi 28/07 et 24/08 de 10h à 12h
Vendredi 7/09 de 18h30 à 19h30 ■



Présentation de notre logo par l'artiste local Patrick Miguel entouré par les veneurs des 2 rives.

LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES



Bientôt l'été, le FOYER vous invite à participer aux nombreuses activités estivales qu'il organise :

- Pour la "Cyclondraise" le dimanche des fêtes, le 1^{er} juillet à 7h30 au stade à l'attention des randonneurs et cyclotouristes.
- Pour les Casetas le 13 juillet à partir de 19h, venez goûter les omelettes du FOYER.
- Pour les Courses Landaises, avec l'ASO, tous les lundis de juillet et août.
- Pour le beach volley le 15 août à partir de 13h à la plage

L'Atelier théâtre enfants

présentera son spectacle mercredi 27 juin à 18h30 à la salle Capranie: « JOJO AU BORD DU MONDE » de Stéphane Jaubertie (1 h); il sera suivi d'une rencontre avec les acteurs, l'animateur et les responsables de l'association. Inscriptions des enfants pour l'année scolaire prochaine: les 27 juin et 26 septembre de 17h à 19h. Début des cours salle Capranie: le mercredi 3 octobre de 17h à 19h.

Contacts: Geneviève RICHARD
Tél.: 05 59 45 34 24 - 06 59 6129 50
Stéphane PIQUEMAL



Informatique

La section informatique après le succès de cette année sera reconduite à la rentrée prochaine.

Les inscriptions pour l'année 2012/2013 se feront début septembre afin de constituer les groupes suivant les niveaux de chacun.

Contacts: Permanence du Foyer
Email: fepo@wanadoo.fr
Tél.: André Davadan - 06 82 66 40 84

Yoga seniors

Les séances yoga créées en janvier 2012 sont adaptées aux seniors, idéales à un moment de la vie où la masse musculaire tend à fondre comme « neige au soleil. À mi-chemin entre le sport et la relaxation, le yoga favorise la détente et diminue considérablement le stress.

Nous nous retrouvons dans la salle Capranie le vendredi après-midi de 15h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) C'est pour moi un grand plaisir que de pouvoir transmettre aux seniors du FOYER, cette discipline que je pratique depuis 30 ans.

Claudie Veillé

ANNONCE

À la rentrée de septembre, pour ceux qui souhaitent renouveler une activité physique ou sportive, vous aurez l'obligation de fournir avant le 30 septembre, un certificat médical mentionnant ces diverses pratiques. Pensez-y dès le mois d'août! Le FOYER recherche pour la rentrée de septembre un prof d'anglais pour animer deux cours de 90 mn (environ 10 adultes par cours), niveau pré-intermédiaire et intermédiaire avancé.

Christine : 05 59 45 12 78
fepeo@wanadoo.fr

Section cyclos

Le temps pluvieux de ce printemps a été la cause de nombreuses annulations de sorties. Néanmoins un groupe important a effectué la traditionnelle escapade jusqu'à Mimizan. D'autres reviennent d'un beau séjour en Corse où les pentes étaient rudes. Le programme des prochains jours est particulièrement riche puisqu'il nous conduira du côté d'Ispeguy, d'Otxondo, de Lizarieta avant d'affronter les mythiques grands cols pyrénéens. Sans oublier la Cyclondraise le dimanche 1^{er} juillet (départs à partir de 7h30 du stade René Dicharry).

Échasses et danses au sol

Les Bergers du Seignanx

L'actualité est chargée en ce début de saison estivale: derniers préparatifs pour le voyage en Allemagne début juillet et premiers spectacles à assurer dans le Seignanx et les environs dont la fête de l'ail à Beaumont de Lomagne. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

Déborah et Sylvain
au 06 88 29 10 54 ou 06 98 63 78 02
http://perso.orange.fr/echassiers.seignanx/

Seniors

Un voyage en ANDALOUSIE a rassemblé 47 personnes du 9 au 16 mai avec visite des magnifiques villes de Cordoue, Grenade, et Séville sans oublier Ronda... La découverte d'un élevage de taureaux près de Séville et le spectacle de flamenco dans le quartier gitan de Grenade laisseront à tous de bons souvenirs! Une journée à Marquèze, le 6 juin, clôturera la saison avant de repartir en septembre sur la Côte varoise. Tout va bien pour les seniors! ■

TERRES DE RUGBY - L'EXPOSITION DE L'ÉTÉ, À ONDRES DU 21 JUILLET AU 19 AOÛT

L'exposition « Terres de rugby » qui a connu un véritable succès à l'abbaye d'Arthous jusqu'au mois d'avril dernier se déplace à Ondres cet été et sera visible à l'Espace Capranie pendant un mois.

« Terres de rugby » est une exposition originale qui mêle sport et culture à travers l'histoire et la vie des clubs du sud ouest.

Elle repose entre autres sur le travail du dessinateur - et rugbyman - landais, Jean Harambat, accueilli en résidence artistique par le Conseil général pour la création d'un ouvrage dédié à ces liens si forts qui unissent notre territoire à ce sport.

La scénographie est conçue comme un cheminement à la découverte de toutes les facettes de l'ovale, ses valeurs, ses souffrances, ses bonheurs. Avec toujours l'art comme fil conducteur, le visiteur s'arrêtera sur des photos, des vidéos, des installations qui révèlent à la fois l'ancrage territorial du rugby, son socle social et sa capacité à créer des passerelles vers d'autres cultures.



Cette exposition a été réalisée par la Conservation départementale des Musées et du Patrimoine du Conseil général des Landes et le Centre départemental du Patrimoine de l'abbaye d'Arthous en 2011. En accord avec les organisateurs, Ondres accueille une version allégée de sa présentation initiale, déployée à Arthous à l'occasion de la coupe du monde de rugby.

« Terres de rugby », tous les jours, du 21 juillet au 19 août 2012, de 16h30 à 19h30, sauf le dimanche: de 9h30 à 13h

Espace Capranie (entrée par le fronton).

Tarifs: 2 €/adulte, gratuit pour les moins de 14 ans ■

LA CROISÉE DES ARTS D'AQUITAINE, EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES, DU 24 JUILLET AU 2 AOÛT



À ne pas manquer: ce rendez-vous estival de l'art a choisi cette année l'atmosphère plus intimiste de la Salle Dous Maynadyes, route de la plage, pour présenter ses œuvres, une situation qui devrait également favoriser la rencontre avec le public.

Une trentaine d'artistes, dont cinq sculpteurs professionnels animeront l'espace, tous les jours, de 10h à 12h et de 15h à 19h.

Des nocturnes de 20h à 21h30 seront également organisées. ■

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE LOCALE

Les membres de la section histoire locale du Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres viennent de publier leur dernier bulletin, le N° 8 (en vente au Foyer). Au sommaire de cette édition: la révolte des résiniers, la révolte des métayers, une épidémie à Ondres, il était une fois... au château, tradition et recette de la « morue en pimpe » à Ondres, les quilles de 3, la vie ondraise sur le rugby... ■

**BIBLIOTHÈQUE
HORAIRES D'ÉTÉ**

Du 9 juillet au 2 septembre

Lundi 10h30 - 12h00
Mercredi 18h00 - 19h30
Vendredi 10h30 - 12h00

La bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 19 août 2012

**BIBLIOTHÈQUE
NOUVEAUTÉS JUIN**

> ROMANS

Double identité / Didier Van Cauwelaert
L'œil du léopard / Henning Mankell
Roman à l'eau de bleu
Isabelle Alonso
7 ans après / Guillaume Musso
Si c'était à refaire / Marc Lévy
Solitudes / Anne Bragance
Les dix enfants que Mme Ming
Eric Emmanuel Schmitt
La liste de mes envies
Grégoire Delacourt
Arrêtez-moi là / Lain Levison
En vieillissant, les hommes pleurent
Jean-Luc Seigle

> ROMANS POLICIERS

Ton tour viendra / Gregg Hurwitz

> RECITS - TEMOIGNAGES

Fin de vie / Gilles Antonowicz

BIBLIOTHÈQUE LE COUP DE CŒUR

**La liste de mes envies,
de Grégoire Delacourt**

Nous voulons tous le bonheur, or une question est posée dans ce roman : l'argent est-il capable de gommer toutes les détresses et autres aspérités de la vie ? Non si l'on en juge par le récit de Jocelyne, personne réservée et méfiante, car la vie lui a donné l'occasion de le devenir. Sa vie, tranquille, avec ses habitudes, ses amis, sa mercerie, son blog va se trouver bouleversée. Ce livre parle magnifiquement d'une écriture, légère, drôle qui ne se prend pas au sérieux, des thèmes essentiels de la vie : les rapports entre l'amitié, l'amour, l'argent et le bonheur. Un joli portrait d'une femme de classe moyenne, une « madame tout le monde » au quotidien, qui accepte sa situation même si elle en aimerait une autre,



qui se contente de ce qu'elle a et y trouve son bonheur. Jocelyne rêve d'une autre vie, de paroles d'amour, de devenir styliste, mais ses rêves se sont envolés. Elle incarne parfaitement l'héroïne dans sa simplicité, et son humour parfois amer. Derrière le fait divers qui fait la trame du roman, s'inscrit en filigrane l'ombre d'une grande solitude, que ne comblent pas la vie en couple, usée par le quotidien et les écueils inévitables après de longues années de cohabitation, ou les contacts virtuels derrière un écran de pixels. Le gain inattendu creuse le fossé, par la crainte de perdre les quelques relations sincères qui faisaient le sel de la vie. ■

**CA S'EST PASSÉ À CAPRANIE
LATIN'ONDRES III,
UNE SOIRÉE MUY CALIENTE**

Le samedi 2 juin a eu lieu la troisième édition de Latin'Ondres à l'Espace Capranie. À 19h, l'animation ZUMBA battait déjà son plein dans la salle de danse. Le succès de cette animation laisse présager qu'un jour un atelier régulier voie le jour sur notre ville. La pause repas bien méritée

tée pour nos ZUMBISTES et tout simplement bienvenue pour le public nombreux à attendre le début des concerts, a été appréciée par tous. Bravo à notre cuisinier... 21h00... les premières notes de salsa commencent à raisonner dans la salle et déjà des couples de danseurs s'affairent sur la piste. CALLEFACCION nous a proposé un récital étonnant, mêlant rythme latin, jamaïcains avec un soupçon de swing, une recette bien à eux qui n'a laissé personne insensible. Après une petite pause de remise en place du plateau réalisée en un temps record, c'est le tour de DIABLOSON. Dix musiciens, dix virtuoses de la timba. Toute la salle sur la piste, reprenant ça et là quelques refrains. La fin de soirée s'est déroulée à la plage d'Ondres au BARRIO DEL MAR, partenaire de l'opération qui a proposé d'accueillir tous les musiciens et le public après le concert, un grand merci à eux. La troisième édition de Latin'Ondres a été appréciée par tous tant par la qualité des groupes de musique que par l'organisation générale de l'événement... un grand bravo à tous. ■



LEXIC

actuaou (actuaou) : actuel
alavetz (alabetz) : alors
aprofèitar (aprofèyta) : profiter
aqueth/aquera (aqueut/aqueure) : ce, cet/cette
arradic (arradic) : racine
arrecèber (arreceube) : recevoir
atge (atdye) : âge
aubuns (d') (d'aoubuns) : certains
aver/avèisher (aoueu/aoueuche) : avoir
balhar (bailla) : donner
Biarròta (Biarrote) : Biarrotte
Biudòs (Biudos) : Biaudos
borg (bourg) : bourg
camin (comin) : chemin
cort (court) : étable
campanèr (campanè) : clocher
capsús (capsus) : est, levant
carri (carr) : charrette, char
carta (carte) : carte
cartulari (cartular) : cartulaire
còp (cop) : fois
còp (un), un còp (ün cop, ün cop) : tantôt
cors (cours) : cours
crededer (crededeu) : croyable, crédible
créder (de non pas) (de noun pas creude) : incroyable
curiosament (curiosemeun) : curieusement
Dacs (Dax) : Dax
dab (dap) : avec
datar (data) : dater
desempuish (deseumpuch) : depuis
deviéner (debine) : devenir
diminutiou/iva (diminutiou/tibe) : diminutif
diser (dise) : dire
enquèra (euncouare) : encore
entrada (euntrade) : entrée
escriber (euscribe) : écrire
etapa (étape) : étape
eth/era (eut/eure) : lui/elle
finau (finaou) : final
fòrma (forme) : forme
fortificar (fourtifica) : fortifier
Gasconha (Gascogne) : Gascogne
glèisa (glèyze, glize) : église
Guiana (Guyane) : Guyenne
halestret (haleustreut) : farfelu
har (ha) : faire
har (de bon) (de boun ha) : judicieux
hicar (hica) : mettre
hòrt (hort) : très
idea (idéye) : idée
iniciau (iniciaou) : initial
ligar (liga) : lier, relier
localitat (loucalitat) : localité
meilèu (meuylèou) : plutôt
ne pas sonque (ne pas sounque) : ne que
parentat (pareuntat) : parenté
paret (pareut) : mur
pelegrin (peulegrin) : pèlerin
plaça (place) : place
poder (poudeu) : pouvoir
pòrta (porte) : porte
prononciar (pronouncia) : prononcer
quan (queun) : quand
roman (rouman) : romain
sègle (sègle) : siècle
Senhans (Seugnans) : Seignanx
Sent Jacme (Seuntiague) : Saint Jacques
servir (seurb) : servir
tà (ta) : pour
tanben (tabeuy) : aussi
tomar (tourna) : revenir
tomar hicar (touma hica) : remettre
trobar (trouba) : trouver
véder (beude) : voir
via (bie) : voie, route
vila (bile) : ville
vilatge (bilatdye) : village
vilatjòt (bilatdyot) : petit village
voler (bouleu) : vouloir

**ENTRE
LAS AIGAS**

(Euntre leus aygues)
L'origina deus noms
de las comunas

7 BIARRÒTA

Abans-diser: Qu'atz aquí lo sheisau article que los aprenents deus cors de Gascon de l'Associacion E.C.L.A.T. an consacrat a l'origina deus noms de las comunas deu **Senhans**. Tad aquò, que ns'em servits deu libe que la **Benedicta BOYRIE-FENIÉ** a escrit sus la **toponymique des communes - Landes et Bas-Adour**, pareishut en 2005 en cò de las edicions Cairn, qui tienèm a mercejar, en atènder de la poder har vièner tà'n parlar de votz viva.

Aqueth vilatge qu'es la pòrta d'entrada de capsús deu Senhans, sus l'actuaou RD 817. La soa glèisa romana fortificada, a campanèr-paret com la de Biudòs, que data era deu sègle XIIau. Que serviva d'etapa aus pelegrins de Sent-Jacme-de-Compostèla, sus l'antica via qui ligava Frejús a Baiona. Lo nom d'aquera comuna, desempuish lo Cartulari de Dacs aus sègles XIau e XIIau, qu'es estat escrit un còp dab « tt », un còp dab « rr », au cors deus atges. Ne i a pas sonque sus la carta de Guiana e Gasconha de 1733 que'u tròban curiosament escrit Biarritz... e d'aubuns que n'an aprofieitat tà i véder un parentat... hòrt halestreta, dab Biarritz... quan aqueth vilatjòt n'era pas enquèra la vila qui es devienuda ! Que semblaré mei crededer de véder dens aqueth nom la fòrma diminutiva

**LO GASCON
EN PARTAGE**

(Lou gascon eun partatdye)
Deu senhans e deu
baish-ador



1 - La glèisa romana a campanèr-paret de Biarrotte. L'église romane à clocher-mur de Biarrotte. Fotos : OTSI du Seignan

deu latin « villa », qui a balhat lo gascon « vièla » (localitat, vilatge, borg) e donc « vialòta » (lo petit vilatge), puis « viaròta », e enfin Biarrotte (puisque lo « v » iniciu e's prononciava « b », e lo « a » finau feminin « e »). Que pòden tanben pensar au latin « *via rotarum* », qui voleré alavetz diser « *la via, lo camin deus carris* ». Qu'es de bon har, a bèths còps, de tornar hicar en plaça ideas arrecebudas qui vorén que lo Senhans augi arradics bascas meilèu que latinas... e donc gasconas ! ■

Miquèu BARIS,
animator deus cors de Gascon d'ECLAT



2 - L'ostau « Major », vielh estanc suu camin romiu, qu'es devienut uei un jaç de qualitat

La maison « Mayou », ancien arrèt sur le chemin des pèlerins, est devenu aujourd'hui un gîte de qualité. Fotos : OTSI du Seignan

AGENDA JUIN / OCTOBRE

Tournoi du Tennis Club d'Ondres Du 28 juin au 12 juillet

Ouvert à tous les licenciés à la FFT classés ou non classés, à partir de 11 ans. Inscriptions et renseignements: par téléphone au 05 59 45 38 20 ou par mail: tennisclubondres@orange.fr ■

Courses landaises

Tous les lundis à 21h, du 2 juillet au 27 août, dans les arènes du stade municipal. Courses de vaches organisées par l'AS Ondres et le Foyer d'Éducation Populaire. Entrée: 8€/adulte et 4€/enfant (moins de 1,20 m!), gratuit jusqu'à 5 ans. ■

« Les mercredis de la pelote » à Larrendart

Sept dates à retenir pour l'été 2012. Les mercredis 11 et 18 juillet ainsi que les 1^{er}; 8; 15; 22 et 29 août 2012. Le programme de nos soirées au mur à gauche:

- à 21h: partie de main nue 2 à 2. Les sept parties constituent un tournoi qui est organisé en collaboration avec « Pelote passion ». On y jouera 4 parties en élimination directe, puis des demi-finales et enfin la finale main nue se déroulera le 29 août.
- 2^e partie (vers 22h): exhibition de Chistéra Joko Garbi - les parties des trois premiers mercredis sont qualificatives en vue du « Master de Pau » qui se déroulera en octobre 2012.



Les plateaux présentés dans les 2 disciplines appartiennent au niveau 1^{er} série amateur. Nombreux, sont les joueurs ayant au palmarès, des titres de champion de France et des sélections nationales. Certains ont même côtoyé le niveau « élite pro ».

Le programme proposé associe deux types de jeu très différents. On peut y trouver, le côté traditionnel avec la dureté et la rigueur nécessaires à la main nue

puis pour la chistéra, l'accélération de la balle rend ce sport très spectaculaire. Le tarif des entrées est stable depuis plusieurs années: adultes: 6€ - enfants: 2€. ■

Ces soirées, ont vocation à promouvoir la pelote au moment où notre commune reçoit ses hôtes de l'été. Elles permettent également de financer l'école de pelote qui pour la saison 2011-2012 est constituée de 48 jeunes pilotaris dans les catégories poussins à juniors. Le club compte 75 licenciés avec les joueurs seniors, les dirigeants et les éducateurs, tous bénévoles bien évidemment. ■

Casetas



Casetas, le 13 juillet au fronton municipal, à partir de 19h. Rendez-vous festif populaire organisé par Anim'Ondres avec le soutien de la municipalité et des associations ondraise. La recette est simple: de grandes tablées dressées derrière le fronton, un florilège de plats typiques régionaux à tarif unique (et invraisemblable de 4€!), deux bandas pour assurer l'ambiance et la fête bat son plein réunissant vacanciers et villageois dans la bonne humeur. Bal Fiesta Mix à 22h et feu d'artifice à 23h30. ■

Beach volley

Le 15 août se tient le traditionnel tournoi de beach volley organisé par le Foyer d'Éducation Populaire. Tournoi mixte ouvert à tou(te)s, adultes et enfants. Inscriptions: 6€/équipe sur place à partir de 13h le jour même. ■

Forum des associations

Le rendez-vous du secteur associatif se tiendra le samedi 8 septembre à l'Espace Capranie de 14h à 18h. Des stands et des interlocuteurs à la rencontre des pratiquants pour découvrir les très nombreuses activités proposées à Ondres, avec une attention particulière pour les nouveaux résidents qui découvrent la commune. ■

JUIN Samedi 23

Fête des écoles
Capranie, Larrendart // Ecoles, FCPE

Mercredi 27

Théâtre des enfants
Capranie // Atelier théâtre FEPO

Du 28 juin au 12 juillet

Tournoi de tennis
Tennis Club // Tennis Club d'Ondres

Vendredi 29

Ouverture des fêtes d'Ondres
Fronton municipal // Anim'Ondres, mairie

Samedi 30

Fêtes d'Ondres
En ville // Anim'Ondres, mairie

JUILLET Dimanche 1

Fêtes d'Ondres
En ville // Anim'Ondres, mairie

Lundi 2

Fêtes d'Ondres
En ville // Anim'Ondres, mairie

Jeudi 5

Réunion publique «Plan plage» et ZAC
Capranie - 20h30 // Mairie

Samedi 7

Tournoi de foot
Stade // Anim'Ondres

Vendredi 13

Casetas
Fronton // Anim'Ondres

Mardi 17

Soirée TER (Tourisme en espace rural)
Capranie // Eclat

Vendredi 20

Concert Oldarra
Eglise - 21h15 // Oldarra

Du 21 juillet au 19 Août

Exposition Terres de Rugby
Capranie // Mairie

Du 24 juillet au 2 Août

Exposition Peintures et sculptures
Dous Maynadyes // Croisée Arts d'Aquitaine

AOÛT Vendredi 3

Anquillades
Fronton // Anim'Ondres

Mardi 14

Soirée TER (Tourisme en espace rural)
Capranie // Eclat

Mercredi 15

Tournoi de beach volley
Plage // FEPO

Jeudi 16

Réunion publique «Plan plage» et ZAC
Capranie - 18h30 // Mairie

Vendredi 31

Marché du terroir
Centre bourg (9h-12h) // Office de tourisme

SEPT. Samedi 8

Forum des associations
Capranie // Mairie

Mardi 18

Journée sécurité routière
Capranie // Mairie

OCT. Samedi 6

Spectacle de théâtre
Capranie // Atelier théâtre FEPO

Samedi 13

Concert Agnès Bihl
Capranie // Mairie

NATURE & ESPACES VERTS

PAILLER SES PLANTES ET REDONNER VIE AU SOUS-SOL

Puisque nous parlons beaucoup de forêt dans ce N°, arrêtons-nous un instant sur cette terre affleurante, si riche en éléments nutritifs, où se forme l'humus. Observons et copions la nature...



Les sols forestiers, les sous-bois en particulier, sont d'immenses réserves de vie. Leur structure est souvent bien mieux équilibrée que les sols de jardin ou que les terreaux vite asséchés des plantes en pots. Ils sont légers, conservent bien l'humidité et se régénèrent vite. L'observation révèle cette richesse: en forêt les sols ne sont jamais nus. Les débris végétaux forment un paillis naturel qui nourrit et améliore la structure du sol. C'est pourquoi, à Ondres dès le printemps, les agents des espaces verts étalent des copeaux de bois au pied des massifs. Pailler permet entre autres d'éviter les désherbages chimiques, de limiter les arrosages, de recréer un milieu propice au développement d'une micro-faune utile. De même, l'incorporation de compost végétal se substitue efficacement aux engrais de synthèse.



« Le paillage BRF, une pratique à découvrir »

En vogue depuis quelques années, le BRF, ou bois raméal fragmenté, est un paillage obtenu par broyage fin de rameaux de bois frais (branchages de petits diamètres) provenant d'arbres feuillus. Cette technique culturale est l'objet de nombreuses études et les résultats produits sont remarquables. L'introduction de broyats dans la couche supérieure du sol accélère la pédogenèse et permet de reconstituer des sous-sols de type « forestiers » où l'humus est fécond. On pratique même la culture de plantes potagères directement sur BRF dont les autres qualités constatées sont: limiter l'apparition de maladies, corriger le pH, augmenter la capacité de rétention en eau et accroître significativement les rendements. Les bois raméaux fragmentés sont considérés comme des « aggradeurs » de sol par opposition aux sols dégradés soumis à érosion. Il est assez facile de fabriquer soi-même son paillis BRF pour les massifs du jardin comme pour ses plantes en jardinière. Un petit sécateur, une haie, un panier et le tout est joué! Et puis, quel délice d'apprécier de temps en temps l'effluve d'une senteur forestière. ■

Concours de fleurissement 2012

Les amateurs de plantes et de nature en général rivalisent d'idées pour décorer le moindre muret ou colorer un balcon. Le concours de fleurissement communal leur est ouvert. Les inscriptions peuvent être prises jusqu'au 20 juillet auprès de la mairie annexe (05 59 45 29 22) ou de l'Office de tourisme (05 59 45 19 19). Cette manifestation participe chaque année à l'embellissement de la commune. Deux catégories y sont distinguées: particuliers et entreprises. Pour participer vous pouvez aussi remplir et renvoyer par email le bulletin d'inscription disponible sur ondres.fr

Jardiner ou bricoler en préservant la tranquillité du voisinage

Dans le département des Landes, par arrêté préfectoral du 25/11/2003, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés dans les propriétés privées qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h

Concernant le brûlage de déchets

(Circulaire du 18 novembre 2011)
Il est interdit de procéder au brûlage à l'air libre des déchets verts et autres résidus de jardins, des déchets ménagers ou de chantier en tout temps et en tout lieu du département (en milieu urbain comme en milieu rural). Ces déchets doivent être acheminés vers la déchetterie. Les alternatives au brûlage des déchets verts sont le paillage avec broyat (branchages, gazon) et le compostage individuel.

L'ÉTHYLOTEST OBLIGATOIRE

L'éthylotest désormais obligatoire dans les véhicules à partir du 1^{er} juillet 2012

À partir du 1^{er} juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur (véhicule à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm³), est dans l'obligation de justifier de la possession d'un éthylotest (décret paru au Journal Officiel du 1^{er} mars 2012).

Cet éthylotest, disponible immédiatement, doit respecter les conditions de validité, notamment de date de péremption, prévues par le fabricant. Il est res-

vêtu d'une marque de certification ou d'un marquage du fabricant déclarant sa conformité. Le conducteur d'un véhicule équipé par un professionnel agréé ou par construction d'un dispositif d'antidémarrage par éthylotest électronique est réputé en règle. En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest est sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1^{er} novembre 2012.

L'éthylotest, communément appelé « alcootest », donne un indice de la présence



d'alcool dans l'air expiré par un indicateur coloré. Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre. ■

Campagne de démoustication 2012



En 2011, la campagne de démoustication avait produit de très bons résultats. Comme en 2011, les services techniques municipaux en concertation avec ceux de la ville de Tarnos agissent ensemble pour assurer une démoustication efficace avant la saison estivale.

Deux interventions ont été programmées: la semaine du 11 au 16 juin puis la première semaine de juillet. Celles-ci sont localisées en particulier sur les secteurs humides du Lac Noir, de Saint Robert et de l'Étang du Turc. Si nécessaire un troisième passage sera envisagé début août. ■

LA NAVETTE GRATUITE

La navette gratuite de la plage, en service du 7 juillet au 2 septembre

Transport le plus adapté pour se rendre à la plage, en témoigne son succès, la navette gratuite fait son retour à partir du 7 juillet prochain. Sur un rythme d'un passage toutes les 10 mn, elle reliera le centre bourg à la plage tous les jours de 11h à 20h (10h le dimanche) jusqu'au 2 septembre.

Ce service, mis en place par la commune, est co-financé à hauteur de 20 % par les hébergeurs principaux du tourisme. ■



SURVEILLANCE DE LA BAINADE

En 2012, la plage d'Ondres sera surveillée du 16 juin au 9 septembre par six MNS civils auxquels se joindront, du 4 juillet au 31 août, trois CRS. Les ho-



raires de surveillance de la baignade sont les suivants :

- du 16 juin au 3 juillet de 12h à 18h30
- du 4 juillet au 31 août de 11h à 19h
- du 1^{er} au 9 septembre de 12h à 18h30

En dehors des heures d'ouverture de la surveillance, la baignade est interdite.

Bienvenue aux nageurs sauveteurs qui nous rejoignent cet été: Christophe BACCOU, Thomas SEJALON, Maxime LANGLADE, Quentin MAYS, Guillaume CHARIL DE VILLANFRAY, Romain GROCCQ, Killian VICO, Alexandre CORNIL. ■

CALENDRIER DES MARÉES JUILLET ET AOÛT 2012

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS					
	Mat	Haut	Coef	Soir	Mat	Haut	Soir	Haut		
1 D	02:58	3,75	0,73	15:25	3,95	0,75	08:57	1,15	21:24	1,00
2 L	03:59	3,90	0,80	16:20	4,15	0,85	09:52	1,00	22:20	0,80
3 M	04:53	4,05	0,89	17:11	4,30	0,93	10:44	0,85	23:13	0,65
4 M	05:42	4,15	0,98	17:58	4,40	0,98	11:32	0,70	---	---
5 J	06:28	4,15	0,99	18:45	4,40	0,99	12:19	0,70	---	---
6 V	07:12	4,10	0,97	19:30	4,35	0,95	13:05	0,55	13:05	0,75
7 S	07:53	4,00	0,92	20:13	4,20	0,88	13:49	0,35	13:49	0,65
8 D	08:34	3,80	0,83	20:55	3,95	0,77	14:33	0,10	14:33	0,55
9 L	09:14	3,60	0,72	21:39	3,75	0,66	15:18	1,25	---	---
10 M	09:59	3,45	0,60	22:28	3,50	0,54	16:07	1,50	---	---
11 M	10:33	3,25	0,49	23:26	3,30	0,44	17:05	1,65	---	---
12 J	12:01	3,20	0,41	---	---	---	18:14	1,80	---	---
13 V	09:33	3,20	0,38	13:15	3,20	0,37	19:29	1,80	---	---
14 S	01:41	3,15	0,38	14:21	3,25	0,40	20:33	1,70	---	---
15 D	02:44	3,25	0,44	15:14	3,40	0,48	21:25	1,55	---	---
16 L	03:36	3,35	0,52	15:59	3,60	0,57	22:08	1,40	---	---
17 M	04:20	3,50	0,61	16:39	3,75	0,66	22:46	1,20	---	---
18 M	05:00	3,65	0,72	17:15	3,90	0,74	23:23	1,05	---	---
19 J	05:36	3,80	0,79	17:50	4,00	0,81	23:59	0,90	---	---
20 V	05:12	3,90	0,84	18:26	4,10	0,86	---	---	---	---
21 S	05:48	3,95	0,87	19:02	4,15	0,88	00:35	0,85	12:43	0,90
22 D	07:25	3,95	0,89	19:39	4,15	0,88	01:11	0,80	13:20	0,85
23 L	08:04	3,95	0,88	20:20	4,05	0,84	01:49	0,80	14:00	0,90
24 M	08:47	3,85	0,81	21:05	3,95	0,78	02:29	0,90	14:44	1,00
25 M	09:36	3,75	0,74	21:57	3,75	0,70	03:14	1,05	15:32	1,15
26 J	10:33	3,60	0,65	23:01	3,60	0,61	04:06	1,20	16:30	1,30
27 V	11:43	3,50	0,57	---	---	---	05:08	1,35	17:40	1,40
28 S	09:18	3,50	0,54	12:59	3,55	0,53	06:22	1,45	18:59	1,45
29 D	01:38	3,50	0,54	14:13	3,65	0,57	07:40	1,45	20:18	1,30
30 L	02:52	3,60	0,62	15:18	3,85	0,63	08:48	1,30	21:21	1,10
31 M	03:54	3,80	0,73	16:14	4,10	0,72	09:45	1,10	22:18	0,85

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS					
	Mat	Haut	Coef	Soir	Mat	Haut	Soir	Haut		
1 M	04:46	3,95	0,85	17:02	4,30	0,90	10:35	0,90	23:04	0,70
2 J	05:30	4,10	0,94	17:45	4,40	0,97	11:20	0,75	23:49	0,60
3 V	06:11	4,15	0,98	18:27	4,45	0,99	12:03	0,65	---	---
4 S	06:48	4,10	0,98	19:05	4,35	0,97	12:43	0,55	12:43	0,70
5 D	07:24	4,05	0,94	19:42	4,20	0,90	13:10	0,65	13:23	0,80
6 L	07:58	3,90	0,86	20:18	4,00	0,81	13:48	0,80	14:01	0,95
7 M	08:32	3,75	0,75	20:56	3,75	0,69	14:25	1,00	14:41	1,20
8 M	09:09	3,55	0,63	21:37	3,50	0,57	15:02	1,25	15:23	1,45
9 J	09:54	3,35	0,50	22:29	3,30	0,44	15:44	1,50	16:14	1,65
10 V	10:57	3,15	0,39	23:37	3,10	0,34	16:33	1,70	17:21	1,85
11 S	12:20	3,10	0,32	---	---	---	17:30	1,85	18:43	1,90
12 D	00:56	3,05	0,31	18:41	3,15	0,33	18:40	1,90	20:00	1,80
13 L	02:11	3,10	0,36	19:44	3,35	0,41	19:15	1,80	20:57	1,60
14 M	03:10	3,30	0,47	20:32	3,55	0,53	19:09	1,60	21:42	1,40
15 M	03:59	3,50	0,59	21:13	3,75	0,66	19:53	1,35	22:21	1,15
16 J	04:35	3,70	0,72	21:50	3,95	0,77	20:31	1,15	22:59	0,95
17 V	05:13	3,90	0,83	22:25	4,15	0,87	21:08	0,95	23:34	0,75
18 S	05:49	4,05	0,91	23:03	4,25	0,95	21:44	0,75	---	---
19 D	06:25	4,15	0,97	23:40	4,35	0,98	22:10	0,65	22:21	0,65
20 L	07:03	4,20	0,99	19:18	4,35	0,98	00:47	0,55	12:59	0,60
21 M	07:42	4,15	0,97	19:59	4,20	0,94	01:25	0,60	13:39	0,65
22 M	08:23	4,05	0,90	20:44	4,05	0,85	02:06	0,75	14:22	0,80
23 J	09:10	3,85	0,79	21:36	3,80	0,73	02:51	0,95	15:10	1,05
24 V	10:08	3,65	0,66	22:43	3,55	0,60	03:42	1,20	16:09	1,25
25 S	11:21	3,50	0,54	---	---	---	04:46	1,45	17:25	1,45
26 D	00:07	3,35	0,50	12:46	3,50	0,48	06:07	1,55	18:55	1,50
27 L	01:34	3,40	0,49	14:07	3,60	0,53	07:32	1,55	20:18	1,35
28 M	02:49	3,55	0,58	15:12	3,85	0,65	08:42	1,35	21:17	1,10
29 M	03:46	3,75	0,71	16:05	4,10	0,78	09:36	1,15	22:06	0,90
30 J	04:33	3,90	0,83	16:49	4,25	0,88	10:22	0,90	22:43	0,75
31 V	05:13	4,05	0,92	17:28	4,35	0,95	11:03	0,75	23:25	0,65

OUVERTURE EN SEPTEMBRE DE LA RD 85

Ouverture en septembre de la RD 85 reliant l'autoroute A63 à la RD 817. Cette nouvelle voie de 3 km, dont les travaux ont été entièrement financés par le Conseil général des Landes, desservira

les trois futurs parcs d'activités d'Ondres, Tarnos et Saint-Martin-de-Seignanx. Elle devrait délester une partie du trafic actuel de 4 500 véhicules / jour. ■

FÊTES DE BAYONNE 2012 BUS AU DÉPART D'ONDRES

Les Autocars " Le Basque Bondissant " desserviront Bayonne du 25 au 29 juillet à partir d'Ondres. Les deux stations sont au stade municipal et aux Pins d'Ondres



(au niveau du Point Tri, rue Georges Lafont - ex Henri IV - en direction de Tarnos). Premier départ tous les jours à 18h15 au stade municipal pour la ligne courante (18h19 aux Pins d'Ondres), puis toutes les 1/2h. Dernier départ à 22h15. Un départ quotidien supplémentaire à 11h15 du jeudi au dimanche sur réservation. Retours fréquents de Bayonne : 20h - 21h - 22h - de minuit à 4h (retour garanti pour les derniers festayres quel que soit le nombre). Tarif unique : 7€ A/R, gratuit pour les moins de 12 ans. Les billets aller/retour sont en vente à l'Office de Tourisme d'Ondres. ■

INFO CONSO



La sécurité des paiements sur internet

Payer par internet est un geste quotidien mais il peut y avoir un risque d'utilisation de ses coordonnées bancaires. Il faut alors prendre certaines précautions :

- Vérifier le sérieux du commerçant sur le site en ne tapant pas sur le lien mais en tapant soi-même l'adresse du site qui doit commencer par « https: », le « s » étant là pour la sécurité.
- Vérifier qu'il existe l'image d'un cadenas fermé en bas de la page de votre navigateur.
- Certains sites proposent un mode de paiement sécurisé grâce à un code à usage unique délivré à chaque transaction ; il faut saisir les divers renseignements de sa carte bancaire puis la banque vous enverra un code sur votre mobile à utiliser pour cette transaction.

Choisir son assurance-emprunteur : Tout crédit immobilier s'accompagne d'une assurance-emprunteur (en cas de décès, invalidité, perte d'emploi...). Les banques proposent leurs assurances mais la loi permet de choisir son propre assureur, que la banque ne peut refuser si les garanties sont équivalentes. On peut ainsi faire jouer la concurrence en demandant des devis et la banque ne peut modifier le taux de crédit si vous choisissez une autre assurance que la sienne.

Le rachat de crédit :

Il s'agit de regrouper plusieurs crédits en un seul pour en diminuer la mensualité globale.

- Cela permet d'avoir un peu plus de disponibilités au quotidien.
- C'est, au final, une opération coûteuse pour l'emprunteur car la durée et le coût du crédit augmentent.
- Cette opération est déconseillée dans le cas du surendettement ; il vaut mieux se tourner vers la commission de surendettement de son département.

ONDRES D'HIER À AUJOURD'HUI

LES PIGNÈRES D'ONDRES

Si la forêt actuellement est fréquentée par beaucoup de promeneurs, piétons, cyclistes, chasseurs, depuis l'exploitation entièrement avec engin mécanique sans beaucoup de personnel, les choses ont bien changé. *Témoignage, par Charlot Carty.*



Une pignère à Ondres (photo fournie aimablement par le groupe de recherche en histoire locale)

Avant cette évolution, c'était un va-et-vient d'attelages avec charrettes à grandes roues qui creusaient de grandes ornières «arroutious», avec chevaux, ânes et mulets et pour les bois d'exploitation c'était avec des paires de bœufs et mules qui transportaient ces gros troncs vers les scieries. Parmi tous ces attelages, il y avait ceux qui portaient tous les produits de la forêt, la litière (le soustre), le bois de chauffage, branches, feuillus, ce qui était permis et un peu « d'interdit » au fond de la charrette, les barriques de résine, récolte du résinier, l'ajonc (la baste), excellent aliment pour les équidés, la brande pour faire des balais, l'écorce des chênes lièges pour les bouchonneries. Mais, les plus nombreux étaient ceux des pignères dont l'activité consistait à ramasser ou récolter les pommes de pin (les pignes), pour vendre à Bayonne et Biarritz; ce produit était un excellent allume-feu pour les cuisinières à bois, à charbon et autres cheminées. Cette activité était spécifique à Ondres entre 20 et 30 familles suivant les périodes la pratiquaient. L'approvisionnement de cette matière demandait beaucoup de travail par tous les temps, partir le matin très tôt (4 ou 5h) jusqu'à 20 km et plus à la recherche des parcelles où les pignes seraient en abondance, avec une échelle longue, étroite et légère, pour arriver aux premières branches

avec une perche très légère munie d'un crochet au bout (l'estoumi). Les pignes étaient décrochées de leur pédoncule puis ramassées souvent dans la broussaille où la tenue appropriée, pantalon d'homme et autres protections, n'évitait pas toutes les épines de laisser leurs traces sur plusieurs parties du corps. Le travail de monter aux arbres était effectué par des hommes qui en plus de leur emploi allaient aider leurs épouses pour ces tâches bien spécifiques tout en leur laissant les arbres les plus bas pour les laisser participer. Quand les charrettes étaient pleines, c'était le retour à la maison, vers midi ou deux heures suivant l'éloignement. Ces pignes récoltées sur les arbres étaient fermées; pour les faire ouvrir il y avait le four, avec un socle de pierre sur lequel était bâti en brique et en argile le four lui-même avec une porte sur l'avant comme ceux des boulangers. Pour le chauffer, on le bourrait de branches de brande et de baste que l'on ramenait de la forêt, puis les utilisateurs connaissaient la quantité nécessaire et le temps de combustion pour obtenir des pignes bien ouvertes et brillantes signe de bonne qualité. Puis c'était la mise en sac,



avec bien sûr les plus belles apparentes avec « quelques douzaines de dix », sens du commerce oblige! La réserve chez les clients n'était jamais à sec! Puis c'était le meilleur travail, la vente vers Bayonne et Biarritz avec une charrette plus légère, avec suspension et système de freinage, appelée voiture, contenant le chargement volumineux de faible densité avec juste la place de la cochère avec une tenue soignée autre que celle utilisée en forêt. La



journée passait au rythme de l'allure de la bête, prenant le temps d'échanger avec les clients qui étaient souvent des maisons avec un commerce et pensant sur le chemin du retour à l'approvisionnement nécessaire à la vie de tous les jours. On disait chez les pignères: « c'étaient des bonnes maisons ». Parmi ces femmes laborieuses certaines avaient le nez un peu rouge avec le froid du matin; un casse-croûte avec jambon ou pâté nécessitait une boisson un peu « consistante », autre que pour croissant ou biscotte! Elles étaient des mamans sans avoir jamais vu ni gyneco, ni suivi de préparation pour accouchement sans douleur, ni régime particulier.

On a dit de certains de leurs enfants qu'ils étaient nés au pied d'un pin! Vu leur vivacité, il est vrai qu'ils avaient fait beaucoup de berceau dans la charrette sur les chemins pleins d'ornières «barlacs». Il est bon de dire aussi que la majorité de ces personnes était propriétaire de leur maison sans de gros crédits à rembourser aux banques. Elles avaient aussi soin de la bête qui était attelée très longtemps et qui avait besoin d'une bonne nourriture.

Elles rendaient aussi plusieurs services et quelquefois avec un certain humour dont celui-ci:

un chasseur ayant attrapé un lièvre un peu dans l'illégalité voulait le vendre à Bayonne, mais il y avait un contrôle à l'entrée de la ville pour payer l'octroi. Il sollicita Marie qui accepta cette tâche mettant le lièvre sous ses jambes bien caché sous les cotillons. Arrivée avec les autres pignères devant le préposé au contrôle qui les connaissait bien et lui demanda en patois:

« Quas a declara Marie ?
- ioue bère lèbe entre leus cames!
- Ah tu bas pas chandia! »

« Qu'as-tu à déclarer Marie ?
- Un beau lièvre entre les jambes!
- Ah tu ne changeras pas! »

Et le lièvre est bien passé et sans rien payer... ■